

CONSEIL EXECUTIF

EB41/47

27 janvier 1968

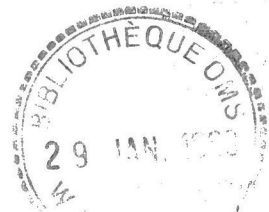
Quarante et unième session

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 2.11 de l'ordre du jour

REEXAMEN DE L'ETUDE ORGANIQUE SUR LA COORDINATION
AVEC L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
ET LES INSTITUTIONS SPECIALISEES

Rapport du groupe de travail



A sa trente-neuvième session, par sa résolution EB39.R26,¹ le Conseil exécutif avait recommandé à la Vingtième Assemblée mondiale de la Santé que le sujet de la prochaine étude organique du Conseil soit "Réexamen de l'étude organique sur la coordination avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées". La Vingtième Assemblée mondiale de la Santé a décidé que ce réexamen devait être entrepris et elle a prié le Conseil de faire rapport à ce sujet à la Vingt et Unième Assemblée mondiale de la Santé (WHA20.49).¹

A sa quarantième session, le Conseil exécutif a constitué, pour préparer la nouvelle étude, un groupe de travail composé des personnes suivantes :

Professeur E. Aujaleu, Dr D. Badarou, Dr M. S. Haque,²
Dr V. V. Olguín, Sir William Refshauge et Dr D. D. Venediktov

Le groupe de travail s'est réuni deux fois : d'abord le 30 mai 1967, puis le 22 janvier 1968, sous la présidence du Dr D. D. Venediktov. Le Président du Conseil a assisté à ces deux réunions.

A sa première réunion, le Groupe de travail a examiné l'étude que le Conseil exécutif avait faite à sa vingt-neuvième session, afin de déterminer la portée et les modalités d'exécution de la nouvelle étude. Il a prié le Directeur général de préparer un schéma annoté qui mettrait particulièrement en relief l'évolution de la coordination depuis 1962, date de la précédente étude, et qui tiendrait compte des discussions du Groupe à sa réunion du 30 mai.

Le moment venu, le Directeur général a donc communiqué aux membres du Groupe de travail un schéma annoté de l'étude, en les priant de présenter leurs observations; plus tard, à la demande des membres du Groupe, il a fait établir un document de base détaillé sur l'évolution de la coordination, qui tenait compte des observations reçues.

Ce document de base a été présenté au Groupe de travail à sa deuxième réunion, le 22 janvier 1968. Le Groupe l'a examiné de façon assez détaillée, en particulier sous les aspects suivants : modalités fondamentales et portée de la coordination, secteurs où des

¹ Recueil des résolutions et décisions, neuvième édition, page 403.

² N'a participé qu'à la première séance du Groupe de travail.

³ Actes off. Org. mond. Santé, 115, annexe 19.

